

CENTRALE DE RESERVATION DE POSTES D'AMARRAGE DE PLAISANCE **POUR LES NAVIRES DE PASSAGE – RESAPORTS** **CONDITIONS GENERALES**

Les présentes Conditions Générales sont conclues entre, d'une part, la Centrale de Réservation dénommée **RESAPORTS** et, d'autre part, les personnes désireuses de faire une réservation de *dernière minute* pour un court séjour (ci-après dénommées « l'Utilisateur »).

Elles définissent précisément les conditions d'utilisation du service proposé et règlent toutes les étapes nécessaires à la réservation des places de port souhaitées, de la prise de réservation jusqu'au paiement des frais de réservation.

Ces dispositions prévalent sur tout autre document et condition qui serait également disponible sur le Site Internet de la Centrale.

S'agissant d'un contrat conclu à distance sur un mode électronique, la Centrale de Réservation entend s'identifier auprès des Utilisateurs :

CCI Nice Côte d'Azur

20 boulevard Carabacel BP 1259 06005 NICE CEDEX 01 FRANCE

Téléphone : 0 820 422 222

Numéro de SIRET : 180 600 017 00016

Code APE : 911 A

Elles sont valables pour la saison 2009, période de mise en service de la Centrale de Réservation, soit du **1^{er} avril au 30 septembre 2010**.

0. DEFINITIONS PREALABLES

Les termes ci-après auront dans les dispositions qui suivent la signification suivante :

« **Offre de réservation ou de service proposée par la Centrale** » désigne le service permettant aux Utilisateurs de réserver à moins de 3 jours (réservation dite de *dernière minute*) une place de port proposée à l'escale dans l'un des Ports de Plaisance Partenaires.

« **Utilisateur** » désigne tout plaisancier de passage désireux de faire une réservation de *dernière minute* pour réaliser un court séjour dans l'un des Ports Partenaires (1 à 3 nuitées maximum).

« **Ports Partenaires** » « Ports Partenaires » désigne l'ensemble des ports de plaisance référencés sur le site Internet de la Centrale (cf. cartes interactives du Site étant précisé que les photos du descriptif sont simplement illustratives et non contractuelles).

« **Les Parties** » désignent la Centrale de Réservation et l'Utilisateur.

1. PRESENTATION DE L'OFFRE DE RESERVATION

La Centrale de Réservation permet aux Utilisateurs de connaître les disponibilités immédiates de stationnement à l'escale dans les Ports Partenaires et de réserver directement une place dans le cas où ils souhaiteraient y faire une halte de 1 à 3 nuitées maximum.

Conformément aux conditions de l'Offre, la Centrale de Réservation répond exclusivement aux besoins de réservations de *dernière minute* pour des courts séjours.

Ces réservations peuvent se faire pour la nuit même et/ou pour la nuit du lendemain et/ou pour celle du surlendemain.

2. CONDITIONS DE L'OFFRE ET DU SERVICE DE RESERVATION

2.a. Catégorie de bateaux

L'Offre de Réservation proposée par la Centrale est ouverte aux navires et bateaux de plaisance, voilier et / ou moteur.

Si le bateau est un multicoque, les Utilisateurs doivent directement s'adresser au port sollicité.

2.b. Conditions de réservation

Les réservations pour le jour même doivent impérativement être faites avant 18h00 pour être prises en compte.

Les réservations sont valables de midi à midi le lendemain. Une réservation pour une nuit accorde donc l'usage de la place de port jusqu'au lendemain 12h00.

Les réservations des places de port sont garanties jusqu'à 18h00, heure limite donnée à l'Utilisateur pour rejoindre le port.

2.c. Durée des Offres de réservation

La base de données de la Centrale de Réservation est mise à jour en temps réel.

Chaque réservation faite met automatiquement à jour les disponibilités qu'elle contient.

La base de données est par ailleurs directement alimentée et actualisée par les Ports Partenaires eux-mêmes qui la renseignent quotidiennement, soit en y ajoutant tout ou partie de leurs nouvelles disponibilités, soit en y retirant toute place qu'ils auraient louée en direct.

Les Offres de réservation de places de ports proposées par la Centrale de Réservation sont donc normalement valables tant qu'elles demeurent en ligne.

3. CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs affichés par la Centrale de Réservation comprennent pour toute réservation :

3.a. Les frais de réservation à régler à la Centrale

Il s'agit de frais de réservation uniques quel que soit le nombre de nuitées (dans la limite de 3 maximum).

Ils sont prélevés par la Centrale au moment de la réservation et varient selon la longueur du bateau de l'Utilisateur (tarifs différents selon le critère « longueur hors tout ») :

- longueur hors tout inférieure ou égale à 7.99 mètres : 5 Euros TTC
- longueur hors tout comprise entre 8 mètres et 11.99 mètres : 10 Euros TTC
- longueur hors tout entre 12 mètres et 19.99 mètres : 20 Euros TTC
- longueur hors tout entre 20 mètres et 29.99 mètres : 30 Euros TTC
- longueur supérieure ou égale à 30 mètres : 70 Euros TTC

Les transactions seront réalisées par carte de crédit uniquement au moyen d'une solution de paiement en ligne immédiate et sécurisée (le Site fait l'objet d'un système de sécurisation selon le procédé de cryptage SSL).

Les informations de cartes bancaires seront en aucun cas ni stockées, ni transmises à qui que ce soit.

Le système de réservation générera automatiquement une facture que l'Utilisateur pourra télécharger au format PDF+ Acrobat Reader.

Une fois prélevé, le montant des frais de réservation restera en tout état de cause acquis à la Centrale de Réservation, c'est-à-dire même en cas de non présentation au port (« no show ») ou d'annulation de la réservation.

3.b. Le montant de la place de port à régler au port de destination

Le tarif journalier TTC correspondant à la redevance d'amarrage de la place de port réservée à l'escale sera acquitté directement auprès du Port Partenaire, l'Utilisateur payant uniquement en ligne ses frais de réservation.

L'Utilisateur se présentera dès son arrivée au Bureau du Port Partenaire, muni des documents du bateau et d'une attestation d'assurance en cours.

Les tarifs journaliers pratiqués dans les Ports Partenaires sont fixés par les Ports Partenaires eux-mêmes et dépendent notamment des catégories de bateaux de plaisance.

Les montants mentionnés sur le Site de la Centrale ne sont donc donnés à l'Utilisateur qu'à titre indicatif.

4. FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE DE RESERVATION

L'Utilisateur dispose d'un mode de réservation :

Par le Site Internet de la Centrale <http://www.resaports.com>

Le site Internet est ouvert 24/24 du 1^{er} avril 2010 au 30 septembre 2010.

L'Utilisateur effectue une recherche de disponibilités dans le Port Partenaire souhaité.

Selon les critères de sa recherche, l'application lui renvoie :

- un affichage des places disponibles dans le port d'accueil concerné
- le tarif journalier pratiqué dans le port choisi en fonction de la catégorie de son bateau
- la date de début et de fin de validité du tarif
- les frais de réservation correspondant à la longueur de son bateau.

Si une proposition lui convient, l'Utilisateur remplit sa réservation en ligne comprenant :

- la création d'un compte utilisateur contenant d'abord les informations le concernant, puis les informations concernant son premier bateau. Une fois le formulaire validé, l'Utilisateur pourra éventuellement ajouter d'autres bateaux.
- La saisie sur une page sécurisée des informations relatives au paiement par carte bancaire de ses frais de réservation.

Les éléments de réservation remplis, un e-mail de confirmation sera aussitôt envoyé à l'Utilisateur et au port concerné contenant un numéro de réservation, les date et heures autorisées d'arrivée au Port d'accueil ainsi que les date et heures limites de départ. .

Dispositions relatives au mot de passe :

L'Utilisateur doit garder son mot de passe confidentiel.

En cas de perte de son mot de passe, l'Utilisateur a toutefois la possibilité d'en régénérer un nouveau à l'aide la page du Site prévue à cet effet. Il devra saisir son adresse mail et cliquer sur « obtenir un nouveau mot de passe ». L'Utilisateur recevra ensuite un e-mail contenant le nouveau de passe et pourra le changer dans son profil.

5. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

5.a. L'Utilisateur garantit que les informations qu'il mentionnera dans son profil sont exactes et qu'il est seul responsable de toute indication erronée, incomplète ou obsolète.

5.b. L'Utilisateur s'engage à procéder immédiatement à la modification de son profil en cas de changement de situation et, notamment, en cas de modification concernant les caractéristiques de son bateau.

5.c. L'Utilisateur s'engage à se présenter au Port Partenaire de destination à la date prévue et à l'heure limite autorisée qui lui auront préalablement été communiquées.

En cas de retard, de difficultés pour rejoindre le port d'escale dans les délais ou d'annulation, l'Utilisateur s'engage à **prévenir le Port concerné** en appelant la Capitainerie ou le Centre d'appels. A défaut, l'Utilisateur est informé que sa place pourra librement être réattribuée par la Centrale ou le port lui-même sans qu'il puisse prétendre à un quelconque remboursement de ses frais de réservation.

5.d. L'Utilisateur s'engage à ne pas effectuer de réservations multiples et simultanées pour plusieurs Ports Partenaires à la fois.

6. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Toute réservation confirmée est considérée comme définitive, elle vaut acceptation des tarifs en vigueur et des présentes Conditions Générales.

La Centrale de Réservation de places de ports étant un outil de réservation de *dernière minute*, le droit de rétractation prévu à L.121-20 du code de la consommation n'est pas applicable aux présentes Conditions Générales et ce, conformément à l'article L.121-20-2 du même code.

7. RESILIATION PAR LA CENTRALE DE RESERVATION

La Centrale de Réservation se réserve le droit de supprimer le compte d'un Utilisateur sans préavis ni indemnité dans l'un des cas suivants (liste non exhaustive) :

- Prélèvement refusé, insolvabilité de l'Utilisateur
- Fausses déclarations de l'Utilisateur
- Non respect des présentes Conditions Générales
- Non paiement des sommes dues aux titres des présentes
- Annulation du programme pour des raisons économiques décidée par la Centrale de Réservation
- Décès de l'Utilisateur.

8. RESPONSABILITE

La Centrale de Réservation a pour toutes les étapes du processus de réservation une obligation de résultat sous réserve que les informations transmises par l'Utilisateur et que les données rentrées par les Ports partenaires soient exactes.

La responsabilité de Centrale de Réservation ne pourrait toutefois être engagée dans le cas où l'inexécution ou le retard d'exécution de l'une de ses obligations seraient soit imputables au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit consécutifs à la survenance d'un cas de force majeure telle que définie par la Jurisprudence des tribunaux français.

De même, la responsabilité de Centrale de Réservation ne pourrait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment en cas de rupture de service, d'intrusion extérieure ou de présence de virus informatiques.

La Centrale de Réservation ne garantit pas que le Site est compatible avec le matériel ou une configuration informatique particulière de l'Utilisateur.

Elle ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des dommages directs ou indirects, immatériels, prévisibles ou imprévisibles (incluant la perte de profits ou d'opportunité ...) qui pourraient découler de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser totalement ou partiellement les offres présentées sur le Site de réservation.

La Centrale de Réservation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'inefficacité, de l'inexactitude ou du changement des liens hypertextes proposés comme du contenu des pages Web vers lesquelles ils dirigent.

L'Utilisateur déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

9. INFORMATIONS NOMINATIVES

Les informations qui sont demandées aux Utilisateurs dans le cadre de la Centrale sont indispensables au traitement de leur demande de réservation.

Conformément aux dispositions de la loi modifiée n°78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des renseignements qui le concernent. Pour exercer son droit d'accès, l'Utilisateur doit s'adresser par courrier ou voie électronique en indiquant ses nom, prénom, et adresse à l'adresse suivante :

CCI Nice Côte d'Azur- Pôle Tourisme

20 boulevard Carabacel BP 1259 06005 NICE CEDEX 01 FRANCE

Adresse mail : resaports@cote-azur.cci.fr

Ces informations ont pour destinataire la Centrale de Réservation et pourront être réutilisées à des fins notamment informatives, publicitaires ou commerciales. Elles pourront également faire l'objet de cession ou de transmission aux partenaires de la Centrale.

En cas d'opposition à l'exercice de ce droit, l'Utilisateur doit en faire la demande en s'adressant par voie électronique ou postale à la même adresse que ci-dessus.

10. DIVERS

10.a. Preuve :

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Centrale de Réservation dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications, des réservations et des paiements intervenus entre les Parties.

10.b. Réclamations :

Toutes demandes d'informations, de précisions et réclamations éventuelles concernant le présent Système de réservation doit être adressée à :

CCI Nice Côte d'Azur- Pôle Tourisme

20 boulevard Carabacel BP 1259 06005 NICE CEDEX 01 FRANCE

Adresse mail : resaports@cote-azur.cci.fr

10.c. Cas spécifique des conditions météo très mauvaises :

En cas de situation météorologique difficile, les ports ont l'obligation d'accueillir les bateaux en difficultés.

Dans ce cas, les bateaux en difficultés seront accueillis au même titre que ceux munis d'une réservation, la réservation effectuée par le biais de la Centrale ne conférant aucun avantage supplémentaire vis-à-vis des autres plaisanciers.

10.d. Modifications :

Il est expressément entendu entre les Parties que la Centrale de Réservation peut à tout moment modifier le Système de réservation en vue notamment d'y apporter les adaptations et/ou les améliorations techniques qui s'avèreraient nécessaires.

La Centrale de Réservation ne sera en ce cas tenue à aucune autre formalité que celle de reporter les modifications opérées dans le contenu même des présentes Conditions Générales.

10.e. Intégralité, nullité d'une clause :

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes Conditions Générales serait nulle et non avenue en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision d'une juridiction compétente, cette clause serait considérée comme détachable des présentes. Les autres clauses des présentes Conditions Générales resteraient applicables.